

● **Mai 1724 :**

BM Arles, ms 491

Fin mai : Orages si fort que l'eau tombait par torrents. Elle s'éleva de 8 pieds dans certains quartiers de la Crau. Elle emporta des lièvres, des grandoules et quantité de brebis. Le canal du Vigueirat déborde.

● **Juin et juillet 1724 :**

ADBR, C 2089

Les orages, grêles, débordements par eaux pluviales sont signalés aux lieux suivants :

- Le 5 juin à La Rochette-Chanan [Viguerie de Guillaume].
- Le 8 juin à Auvare [Viguerie de Guillaume], à La Croix.
- Le 11 juin et le 23 juin à Adalluys, Braux [Viguerie d'Annot], aux Mujoulx, à La Rochette-Chanan, à Sausses.
- Les 2 et 4 Juillet, à Moriès [Viguerie de Castellane], aux Mujoulx, à La Rochette-Chanan.

Les procès-verbaux furent tous dressés par le même expert désigné par les procureurs du Pays, Jean Durand, sieur de Sausses, de la ville d'Annot :

	Blé froment charges	Méteil Seigle charges	Orge légumes	Vin Charges	Châtaignes Charges	Chanvre jardinages	TOTAL livres
ADALUYS	126	180	80	200			9 100
AUVARE	90	15	22	80		800 livres	3 645
BRAUX	160	210	12	15	500	1600 l.	10 682
CHAUDON	45	12	25	500		400 l.	2 730
LA CROIX	45	16	12	140		1200 l.	3 220
LES MUJOUXX	70	20	10	35		500 l.	2 562
LA ROCHETTE CHANAN	80	35	20			450 l.	2 775
SAUSSES	230	80	40	420		1600 l.	11 580
PUGET DE ROSTAN	Détails des P-V manquants						1 340
MOUSTEYRET	Détails des P-V manquants						1 640
CASTELLET	Détails des P-V manquants						3 985
COLLONGUES	Détails des P-V manquants						1 084
GUILLAUMES	Détails des P-V manquants						4 715
TOTAL							59 058

Huit autres vigueries firent état de dommages (exprimés en livres-tournois) :

Viguerie d'Annot

ANNOT 7 610 l.
ST-BENOIT 12 620 l.
BRAUX 10 682 l.

Viguerie de Draguignan

MONS 10 000 l.
SEILLANS 12 000 l.

Viguerie de Castellane

Viguerie de Saint-Maximin

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

MOURIES	4 200 l.	POURRIERES	15 000 l.
TROINS	1 167 l.	POURCIEUX	25 000 l.
		ROQUEFUEIL	2 100 l.
Val de Barrême		Viguerie d'Aix	
CHAUDON	2 730 l.	ROQUEVAIRE	
Viguerie de Seyne :		Viguerie de Digne	
ST-VINCENT	7 500 l.	BEDEJUN	1 270 l.
		PRADS	6 500 l.

● **Novembre 1724 :**

ADBR, C 2089

Les dommages en basse Provence semblent se placer en automne comme ce fut le cas à Seillans, en novembre 1724. Le torrent des Millières eut son lit "*creusé extrêmement*", emportant le chemin soutenu de murailles. Le vallon des Moulins emporta de la même façon des murailles en maçonnerie, mais surtout le dernier moulin à blé, sur le bord du vallon. Il y avait en tout quatre moulins à blé et cinq moulins à huile. Le canal, croulé en partie, n'était plus assez haut pour faire tourner le premier de ces moulins. De même, une dérivation du Riou Blanc s'écroula sur un assez grand espace : elle alimentait aussi le canal des Moulins. Dans le terroir, il y avait "*quantité de murailles abattues, des terres entièrement emportées, des preys couverts de sable et de gravier, une infinité de ravines formées dans les terres labourables*".

La cause de ces ravages, la grêle et les inondations, est à peine indiquée. Mais on constate dans cette liste la part des riverains de la Durance, du Rhône, mais aussi du Verdon, voire même des riverains du Var. Sur le débordement de la Durance, des informations se trouvent dans les procès-verbaux de 1728. A Noves, on compta une vingtaine de maisons ruinées par les eaux.

AC Barbentane, BB 19, délibération communale du 14 avril 1725.

A Barbentane : paiement des particuliers qui ont travaillé à la chaussée de Durance lors des grandes eaux arrivées le 2 novembre dernier.

ADBR, 127 E BB 13, délibération du 12 novembre 1724.

A Cabannes, le débordement de la rivière de Durance a emporté la chaussée qui avait été faite pour la conservation de ce lieu, sur le bout de la grande rive dite du Jast, tout près de la prise de l'eau du moulin.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur